



Parti socialiste
jurassien

Question écrite n° 2553

PARLEMENT JURASSIEN
GROUPE SOCIALISTE

Service civil : qu'en est-il du nombre de places proposées par l'État ?

Depuis son introduction il y a quelques années, le service civil rencontre un franc succès auprès des jeunes. Ce succès s'est encore renforcé depuis la suppression de l'explication de l'objection de conscience depuis avril 2009.

En douze mois, le nombre de demandes est ainsi passé de 2000 à plus de 8500 dans toute la Suisse et ce malgré le fait que la durée du service civil soit 1,5 fois plus longue que le service militaire.

Cette augmentation considérable du nombre de civilistes a pour conséquence qu'il devient de plus en plus compliqué de trouver un établissement dans lequel il est possible de réaliser son devoir de citoyen.

Dès lors, il se pose légitimement la question du nombre de places offertes par les services étatiques et les différents établissements proches de l'État (établissements en mains publiques ou subventionnés, etc.).

Les civilistes contribuent à la cohésion sociale grâce à leur implication dans des domaines aussi riches que variés : santé, établissements médicaux socio-éducatifs, garderies, aide sociale, protection de la nature, agriculture de montagne, protection des biens culturels, coopération au développement.

Or, une absence de reconnaissance suffisante est préjudiciable à notre société car elle revient à négliger l'apport des civilistes dont la durée de l'engagement est par ailleurs une fois et demie supérieure à celle des recrues incorporées dans l'armée.

Vu ce qui précède, nous demandons au Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

1. Combien de projets d'affectation pour les civilistes sont-ils proposés dans le canton du Jura (tous types d'établissements confondus, pas uniquement Etat jurassien...)? Dans quels secteurs d'activité ?

2. Plus particulièrement, combien de civilistes sont engagés annuellement dans le cadre de l'administration cantonale et/ou des services parapublics ? Dans quels secteurs d'activité ?

3. Combien de citoyens résidant dans notre Canton s'engagent dans le service civil, comparativement à la moyenne suisse ?

4. Le Gouvernement envisage-t-il de renforcer la promotion du service civil et la reconnaissance des civilistes ? De quelle manière ? Et selon quel calendrier ?

Le responsable :

Loïe Dobler

Delémont, le 30 janvier 2013

A. Keya